



OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION ?

L'ACADÉMIE
recrute

L'académie de Versailles recrute **des conseiller(ère)s principaux d'éducation contractuel(le)s** en collège et en lycée dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

POUR POSTULER !

Déposez votre CV et lettre de motivation au format PDF sur le site **ACLOE** :

<https://www.ac-versailles.fr/recrutements>

REJOIGNEZ-NOUS !

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec **1 171 492 élèves**.

Elle accueille, forme et accompagne **102 027 agents**.

+ d'informations sur
www.ac-versailles.fr

Vos missions

- Instruire et éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.
- Former les futurs citoyens en transmettant et faisant partager les valeurs de la République.
- Promouvoir l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.
- Participer à l'organisation de la vie collective quotidienne hors du temps de classe et à l'animation de la vie scolaire.
- En liaison étroite avec les professeurs, assurer le suivi individuel des élèves, leur évaluation et faire respecter le règlement intérieur.
- Organiser et gérer le service de vie scolaire.
- Rechercher des solutions permettant de prévenir les difficultés des élèves et de les surmonter en lien avec la communauté éducative et les partenaires extérieurs.
- Garantir le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement.
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement.
- Contribuer au suivi de la vie de classe, notamment par la participation aux différentes instances éducatives et pédagogiques.
- Établir des relations directes avec les jeunes et leurs familles, dans le cadre du suivi éducatif, individuel et collectif.
- Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune.

Votre profil et vos compétences

- Licence minimum.
- Savoir organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement (sécurité, organisation matérielle et gestion du temps).
- Savoir prendre en charge l'organisation du service de vie scolaire assurant un climat scolaire serein.
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif.
- Participer à la construction des parcours des élèves.
- Coopérer au sein d'une équipe pédagogique.
- Vous avez un casier judiciaire vierge.

Votre salaire :

- Entre 2 255 € et 2 575 € brut/mois
- Indemnités complémentaires.